



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

25 juillet 2017

Coup de chaleur sur la forêt valaisanne

(IVS).- Les pinèdes souffrent particulièrement des épisodes de sécheresse récurrents de ces dernières années. Nombre d'entre elles dépérissent, en particulier dans le Haut-Valais où le traitement sylvicole de 50 hectares de pinèdes vient de débiter. Les épisodes de sécheresse imposent également une surveillance permanente en lien avec le risque d'incendie.

En Valais, environ 1400 hectares de forêt subissent, à des degrés divers, un phénomène de dépérissement depuis quelques années. Ce phénomène s'est encore accentué ce printemps. Les pinèdes du Haut-Valais sont particulièrement concernées: environ 300 hectares d'entre elles sont atteints à plus de 40%. Ce dépérissement marqué a conduit au dépôt, ce printemps, d'un postulat urgent demandant au canton de prendre les mesures nécessaires pour abattre, dans le cadre du budget à disposition, les arbres touchés.

Le Service des forêts, des cours d'eau et du paysage (SFCEP) en collaboration avec les propriétaires de forêt, a ainsi entrepris de soigner quelque 50 hectares de pinèdes principalement dans la région Brigue et de Viège. Les parcelles ont été choisies en fonction du degré de priorité, soit là où les dégâts sont les plus marqués et où l'introduction de feuillus est possible.

Les mesures prises s'appuient sur le résultat d'une étude terminée en 2010, menée conjointement par le SFCEP et l'Institut fédéral de recherche sur la forêt, la neige et le paysage (WSL). Cette étude a démontré que la cause principale du dépérissement des pins sylvestres est due aux épisodes de sécheresse récurrents de ces dernières années qui touchent particulièrement cette essence très sensible. L'étude préconise aussi de ne pas se contenter d'abattre les pins malades mais de transformer ces pinèdes en peuplement de feuillus, dont des chênes, plus résistants.

Les mesures débutées au printemps se poursuivront jusqu'en 2018. Les coûts y relatifs, soit près de CHF 600'000.-, sont pris en charge conjointement par la Confédération, le canton et les propriétaires de forêt dans le cadre des soins à la forêt de protection.

Forêt sous haute surveillance

Les épisodes de sécheresse imposent également une surveillance étroite permettant d'évaluer le degré de danger d'incendie. Le SFCEP évalue ce risque de manière hebdomadaire durant toute l'année en étroite collaboration avec l'Office cantonal du feu.

Personne de contact:

Jean-Christophe Clivaz, chef de la section forêt du Service des forêts, des cours d'eau et du paysage (SFCEP) - 027 606 32 35, 079 436 84 39